

Vie partagée avec des personnes en situation de handicap mental dans le cadre d'habitats inclusifs – Mission de VSI-Réciprocité

Lieu de la mission et durée de la mission
<p>Hauterives, France.</p> <p>2 missions à pourvoir.</p> <p>Les volontaires seront accueillis au sein de l'équipe de l'Arche de la Vallée à Hauterives, France.</p> <p>Durée de chaque mission : 12 mois</p>
Le cadre partenarial
<p>L'Arche en France est une fédération regroupant un réseau de 29 associations gestionnaires, en charge de 38 communautés où vivent ensemble des adultes, certains porteurs d'un handicap mental. L'Arche en France accueille plus de 1800 personnes dans ses 134 foyers et plus de 700 externes dans des ateliers occupationnels ou en établissements et services d'aide par le travail. Dans le monde, depuis 1964, des communautés sont nées sur tous les continents. Aujourd'hui, on compte 156 communautés présentes dans 38 pays, sur les 5 continents.</p> <p>L'Arche de la Vallée à Hauterives regroupe des maisonnées où des hommes et des femmes avec ou sans handicap ont choisi de partager ensemble des relations fraternelles. L'Arche de la Vallée est une association loi 1901 reconnue comme établissement médico-social.</p> <p>Gescod (Grand Est solidarités et coopérations pour le développement) est le réseau régional de la Région Grand Est en France dédié à la coopération internationale et à la solidarité. Son objectif est d'appuyer le développement des actions de solidarité et de coopération internationales des acteurs régionaux dans une logique de dynamique d'échanges, de concertation et de subsidiarité. Dans le cadre de l'appui aux collectivités dans le montage et la mise en œuvre de leur projet de coopération décentralisée, Gescod est présent dans 11 pays. Gescod dispose également l'agrément pour l'envoi de Volontaire de Solidarité Internationale. En savoir plus sur www.gescod.org.</p>
Le projet
<p>L'Arche de la Vallée se compose de :</p> <p>Quatre maisonnées</p> <p>Il est composé de 4 maisonnées qui accueillent chacune une dizaine de personnes ayant un handicap mental. Les personnes accueillies partagent leur quotidien avec des salariés, et des volontaires associatifs ou des volontaires de solidarité internationale, auxquelles les bénévoles peuvent s'ajouter, ainsi que des personnes avec un statut de logement contre service.</p> <p>Des activités</p> <p>Différentes activités (artistiques, manuelles, sportives, etc.) sont proposées. L'équipe accompagne ces activités. Elle peut être constituée de salariés, de volontaires et/ou de bénévoles.</p>
Les missions proposées au volontaire
<p>Sous la supervision du responsable de la maisonnée, les volontaires auront la charge de :</p> <p>1. ACCOMPAGNER LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LA VIE QUOTIDIENNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide aux levers et/ou couchers des personnes accueillies - Courses pour/avec les personnes accueillies, - Être attentif aux besoins des personnes accueillies - Participation aux réalisations des activités de jour

- Accompagner les personnes accueillies pendant les repas
- Effectuer des transports
- Respecter l'intégrité des personnes accueillies
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

2. PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VIE DE LA MAISONNEE ET DES ATELIERS

- S'approprier les projets du foyer et de l'atelier et les faire vivre
- S'impliquer dans les projets en cours
- Préparation des repas, tâches ménagères quotidiennes
- Préparation et participation aux animations diverses
- Application des consignes de sécurité et d'hygiène
- Participation à la référence sécurité 3 nuits par semaine

Les ODD concernés



Connaissance et aptitudes

Formation

- Formation de niveau bac +3 ou équivalent.
- Formation dans le domaine médico-social serait un plus.

Connaissances / aptitudes

- Une appétence pour la vie en communauté
- Expériences de vie avec des personnes en situation de handicap est un plus.
- Capacité relationnelle
- Esprit de collaboration et aptitude au travail en équipe et en réseau
- Curiosité, créativité, sérieux et investissement dans le travail
- Capacités d'adaptation
- Autonomie, capacités organisationnelles, savoir-être force de proposition
- Niveau du français : niveau minimum B1
- Permis B souhaité

Référents opérationnels

Bertrand LEDRAPPIER, Responsable des Ressources Humaines, Arche de la Vallée

Hervé TRITSCHBERGER, Chargé de la mobilité internationale, Gescod



Conditions matérielles

Mission basée à Hauterives (26 390) France.

- Le/la volontaire sera accueilli dans les maisonnées de l'Arche de la Vallée
- Billet d'avion + frais de visa + assurances prises en charge par Gescod
- Indemnité VSI d'un montant de 800 € par mois
- Logement et repas sur place pris en charge
- Une indemnité retour de 800€
- Durée de travail : 38h/semaine

Aspects pratiques

Formation à l'accueil :

- Obligatoire, elle sera organisée à l'arrivée des volontaires dans les locaux de Gescod à Strasbourg.
- Gescod porte la mission du VSI et est à ce titre responsable de suivi administratif et du bon déroulement de la mission. Une personne au siège, au sien du pôle mobilité jeunesse, fera régulièrement des points pour s'assurer que la mission se passe dans de bonnes conditions.

Climat et vie à Hauterives :

- Zone rurale dans le département de la Drôme.
- Températures entre 5°C et 26°C selon la saison.
- Hauterives compte 1900 habitants
- Le site de l'Arche de la Vallée se situe à 2km du centre de Hauterives à l'extérieur de la ville.

Modalités de candidature : Les candidatures (CV détaillé + LM précisant la date de disponibilité) sont à adresser sous l'objet « VSI-R Arche de la Vallée » à recrutement@gescod.org avant le 18 juin 2025.

